

Hebdo Canada

ACLF



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 25
(Hebdomadaire)

le 23 juin 1976

LATEST ISSUE

La CNUCED IV a marqué des progrès vers la réduction de l'écart entre les peuples	1
La Galerie nationale perd sa directrice.....	2
Prix de la chimie médicale	2
Les feux de forêt au Canada.....	3
Assistance technique au Mozambique	4
Cession du Parc olympique au Cojo	4
Congrès international des économistes de langue française à Laval	5
Exposition au Musée d'art contemporain	5
Serez-vous à l'écoute?	5
Recherches en floriculture	5
Le chirurgien qui sifflait des concertos	6
Décorations pour actes de bravoure	6
Au sujet des immigrants libanais ...	6
Derniers timbres des Jeux olympiques	7
Affiche des timbres olympiques	7
Accord-cadre Canada/CCE	8
Liens culturels du Québec avec la Roumanie	8
Le Festival international de la liberté	8

La CNUCED IV a marqué des progrès vers la réduction de l'écart entre les peuples

“La récente Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, tenue à Nairobi, constitue sans aucun doute une étape importante du dialogue visant à réduire les disparités entre pays développés et pays en développement, lequel fut amorcé à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU”, a déclaré le SEAE, M. Allan MacEachen, dans un rapport présenté à la Chambre des communes le 10 juin.

“A cette session spéciale, a ajouté le ministre, le Canada a joué un rôle constructif, et a utilisé ses ressources et son influence pour aider à effectuer une mutation positive dans le système économique international, et par là, réduire le fossé entre nations riches et nations pauvres.”

Voici des extraits de la déclaration de M. MacEachen.

...La CNUCED IV était la première grande conférence des Nations Unies à être convoquée depuis la clôture de la session extraordinaire; elle a reflété, tant dans ses désaccords que dans ses accords, ces dimensions nouvelles: on s'est efforcé d'aborder les problèmes sur un plan pratique, il y a eu quelques nouveaux engagements importants, et on a convenu d'établir un programme, un échéancier et un schéma de travail pour les questions centrales qui permettront de prendre les nombreuses décisions essentielles.

Dans la déclaration que j'ai faite à la conférence le 7 mai, j'ai mentionné les quatre questions prioritaires aux yeux du Canada, à savoir: les problèmes inhérents à la stabilisation du commerce des produits de base, l'aplatissement des difficultés que rencontrent de nombreux pays du Tiers-monde sur le plan du service de la dette, la libéralisation des échanges au profit des pays en développement, et le transfert des technologies vers ces mêmes pays. C'est finalement sur la question des produits de base que s'est surtout attardée la conférence. D'ailleurs, la principale réalisation de la CNUCED IV a été l'adoption – par consensus – d'une résolution établissant un programme intégré des produits de base. La résolution en question définit les objectifs du programme intégré, soumet à l'étude une liste de 18 produits de base présentant un intérêt particulier pour les pays en développement, décrit les mesures internationales à prendre dans le cadre du programme, et en éta-

blit les modalités et l'échéancier.

Les Fonds commun

En ce qui concerne l'importante question du Fonds commun, la résolution prévoit la tenue, l'an prochain, d'une conférence de négociation et d'une série de réunions préparatoires. Étant donné que le Canada importe et exporte beaucoup de matières premières, il prendra une part active à ces entretiens internationaux, et cherchera avec les autres participants à résoudre les problèmes qui touchent les pays en développement au chapitre du commerce des produits de base. Ces entretiens et ces négociations se prêteront bien à un examen des paramètres du Fonds commun envisagé et à une décision concernant sa création. Comme je l'ai déclaré à la Chambre plus tôt cette semaine, si nous jugeons, lors des délibérations qui auront lieu à ce sujet, que le Fonds commun sera un outil efficace et utile, le Canada y apportera sa contribution.

La conférence a également pris une importante décision au sujet des problèmes financiers des pays en développement en adoptant, encore une fois par consensus, une résolution sur la question de la dette. Cette résolution demande à des organismes internationaux compétents d'identifier, dans les problèmes inhérents au service de la dette, les caractéristiques propres à orienter les travaux qu'on entreprendra en vue de la régler. De plus, le Conseil de la CNUCED tiendra en 1977 une session ministérielle afin

